

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2713>



Pour une véritable amélioration de la formation des maîtres

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - Entrée dans le métier (INSPE) - Archives IUFM -
Année scolaire 2008-2009 (Archives) -



Publication date: vendredi 26 septembre 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les syndicats FSU SNES, SNUipp, SNEP et SNUEP ont décidé de participer aux discussions proposées par le Ministre sur la réforme de la formation et du recrutement des maîtres.

En effet, certaines des préoccupations exprimées par les syndicats de la FSU ont été prises en compte dans le document proposé par le Ministre :

- aides aux études,
- prise en compte de la dimension professionnelle dans la formation,
- absence de décrochage entre les différentes catégories d'enseignant (certifié, PE, PLP, CPE, PEPS),
- devenir du potentiel de formation des IUFM et notamment avenir des PEMF [1],
- perspective de revalorisation pour tous,
- évolutions sur l'année de stage...

Ils le feront en étant porteurs de propositions, y compris sur le calendrier, permettant d'**aboutir à ce que l'élévation du niveau de recrutement, annoncée par le gouvernement, permette une amélioration de la formation des maîtres**. Celle-ci doit s'appuyer sur un **développement du potentiel de formation, notamment les IUFM**, et ouvrir la voie à une **revalorisation d'ensemble du métier**.

Ils rendront compte régulièrement à la profession et jugeront, au fur et à mesure de la discussion, de la volonté gouvernementale d'aboutir à ces objectifs, et en tireront toutes les conséquences sur leur attitude.

Il va de soi, de ce point de vue, que les choix budgétaires que fera le gouvernement seront un des éléments déterminants.

Dans la continuité des actions engagées (« Nuit des IUFM » le 4 septembre, journée d'action du 11 septembre), ils appellent les personnels, les formateurs et les chercheurs à participer aux **Etats généraux de la formation** du 4 octobre 2008.



Syndicat national des enseignants de Second degré

[1] PEMF : professeurs des écoles maîtres-formateurs.